



Conférence annuelle IAG sur la Démocratie et les Droits de l'Homme en Afrique

Discours de Mme Coumba Gaye, Ministre Délégué aux Droits Humains

Allocution d'ouverture

Monsieur le Directeur de l'Institut Africain de la Gouvernance ;
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Madame la Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;
Monsieur le Président de la RADDHO ;
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions internationales et des organisations de la société civile ;
Mesdames, Messieurs les experts, éminents universitaires ;
Mesdames, Messieurs ;
Distingues invités et participants ;

C'est un grand privilège pour moi, en ma qualité de représentant du Gouvernement, de présider la présente cérémonie d'ouverture de la première conférence annuelle du prestigieux Institut Africain de la Gouvernance.

Permettez-moi, à l'entame de mes propos, de vous transmettre les salutations et les vives félicitations du Chef de l'Etat et du Gouvernement pour l'importante initiative prise par les autorités de l'Institut.

Le plaisir est d'autant plus grand pour moi, en ma qualité de Ministre chargé des Droits Humains, de participer à cette grande rencontre scientifique, regroupant d'éminents experts et personnalités pour réfléchir sur un thème d'actualité dont l'objectif est de contribuer à l'approfondissement de la Démocratie et du respect des Droits de l'Homme en Afrique.

J'accorde en effet, une importance primordiale, à tout ce qui touche la noble cause des Droits de l'Homme. D'ailleurs, mon attachement profond aux questions de Droits de l'Homme, m'oblige à relever tout le symbole qui caractérise la date même de cette rencontre en ce mois de décembre.

En effet, au-delà de l'opportunité de dialogue et d'échange qu'offre cette présente rencontre entre experts et décideurs politiques, le choix même de la date est symbolique à plus d'un titre.

D'abord, cette rencontre se situe à quelques encablures du prochain Sommet de l'Union Africaine prévu en janvier 2011 dont le thème porte sur les valeurs partagées.

Au nombre de celles-ci, figurent, en bonne place, la tolérance, la solidarité et le partage, qui structurent et rythment notre quotidien d'Africains.

Je suis persuadée que vous ne manquerez pas, dans vos réflexions, de proposer une meilleure articulation desdites valeurs et les défis de développement qui nous interpellent.

Ensuite, en choisissant cette date, vous prolongez avec bonheur l'Agenda Africain des Droits de l'Homme.

En effet, ce cadre de réflexion se tient au lendemain d'événements importants comme la Journée Africaine des Droits de l'Homme, le 30^e anniversaire de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et aussi la 48^e session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme.

Le message délivré à chacune de ces occasions, est-il nécessaire de le rappeler, est que la Démocratie et les Droits de l'Homme, apparaissent dans le contexte de l'Afrique émergente, comme porteurs de dynamiques positives, avec une nouvelle vision de la Gouvernance.

Les Africains veulent aujourd'hui une gouvernance de développement fondée sur du droit et respectueuse des Droits de l'Homme ; une gouvernance économique et financière soucieuse du bien-être de la personne humaine, constamment inspirée par une plus grande solidarité envers les couches vulnérables.

Pour asseoir définitivement cette aspiration légitime des Africains, il est impératif de trouver des stratégies.

Dans cette perspective, la Commission de l'Union Africaine a posé le premier jalon, par l'élaboration de la stratégie des Droits de l'Homme pour l'Afrique.

Je suis convaincue, que cette stratégie, est à tout point de vue, capitale pour la refondation de la gouvernance en Afrique et la reprise en main de notre propre destin.

Il faut alors poser d'autres jalons pour avancer et aller plus loin, en proposant les cadres d'action de nature à favoriser et renforcer la mise en œuvre de la Démocratie et des Droits de l'Homme, partout dans le Continent.

Vous conviendrez avec moi, éminents experts et universitaires, qu'il ne suffit pas seulement de proclamer des droits, il faut aussi définir les modalités de leur effectivité.

Ce travail subséquent, me paraît indispensable pour que les principes qui fondent notre conviction à tous, irriguent l'ensemble des processus et politiques relatifs aux Droits de l'Homme, initiés dans le Continent.

Vous comprenez alors pourquoi, j'attache une grande importance à cette conférence de l'Institut Africain de la Gouvernance. Elle est venue à son heure pour donner force et vigueur à ce que j'appellais tout à l'heure, les dynamiques positives.

**Mesdames, Messieurs,
Distingués participants ;**

Je voudrais vous rassurer tous que votre combat est celui des autorités de notre Pays.

C'est d'ailleurs tout le sens d'un slogan cher à Son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, la renaissance du Continent Africain.

En édifiant un monument dédié à l'Afrique et en invitant toute la diaspora noire au Sénégal, à partir du 10 décembre prochain, aux festivités du FESMAN, le chef de l'Etat, demeure profondément convaincu que l'heure d'un nouveau départ est venue pour notre continent.

C'est pourquoi, son Gouvernement travaille au quotidien, pour toujours maintenir le rôle de pionnier de notre pays en Afrique comme modèle de Démocratie majeure.

A ce titre, je voudrais rappeler que notre pays en est à son troisième plan d'action triennal (2010-2012) du programme de modernisation de l'environnement juridique et judiciaire.

Ledit programme vise notamment à renforcer le processus démocratique et la paix sociale, à consolider le respect des droits humains, à sécuriser les investissements pour favoriser le développement économique et social.

Je peux, dès lors, affirmer que ce programme est une composante à part entière de notre Programme National de Bonne Gouvernance.

**Mesdames, Messieurs ;
Chers invités ;**

Permettez-moi, avant de conclure, d'introduire la conférencière principale de cette rencontre, Son Excellence l'Honorable Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Madame REINE ALAPINI-GANSOU.

J'ai eu personnellement l'honneur de la recevoir, ici à Dakar, à l'occasion d'une autre rencontre, réunissant les institutions nationales des Droits de l'Homme de l'espace francophone. Elle est une grande amie du Sénégal et une militante émérite de la Démocratie et des Droits de l'Homme en Afrique.

Compte tenu de ses hautes fonctions, son expérience et son expertise, elle est sans nul doute, la personnalité la plus indiquée pour introduire ce thème d'actualité.

Je salue au passage, la présence à ses côtés de Monsieur Alioune Tine Président de la RADDHO et d'autres éminents militants des Droits de l'Homme, ce qui présage de débats de haute facture.

Je conclus en vous réitérant le soutien du Gouvernement.

Nous attendons avec un grand intérêt les conclusions et recommandations de vos travaux, pour les mettre en œuvre ensemble afin de continuer à faire du Sénégal, un pays démocratique épris de justice et de liberté.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte, la première conférence annuelle de l'Institut Africain de la Gouvernance sur le thème « la Démocratie et Droits de l'Homme en Afrique ».

Je vous remercie de votre aimable attention.